

Déclaration de consensus canadien sur les bienfaits de santé et de prévention associés au dépistage du VIH et aux médicaments antirétroviraux contre le VIH

Communiqué de presse

La Déclaration de consensus canadien est lancée et intensifie l'engagement à la réponse au VIH

La communauté du VIH est invitée à l'appuyer

(TORONTO, CANADA et DURBAN, AFRIQUE DU SUD, 19 juillet 2016) – Des fournisseurs de services communautaires et de soins de santé du Canada donnent le coup d'envoi à la *Déclaration de consensus canadien sur les bienfaits de santé et de prévention associés au dépistage du VIH et aux médicaments antirétroviraux contre le VIH* lors du Congrès international sur le sida 2016 tenu à Durban, Afrique du Sud, afin de répondre à l'appel mondial pour mettre fin à l'épidémie du VIH.

Élaborée en concertation avec des leaders et des membres de la communauté à travers le pays, la Déclaration de consensus canadien identifie des engagements et des principes visant à éclairer les politiques et les pratiques dans la réponse canadienne au VIH. Elle offre une feuille de route pour atteindre l'objectif mondial « 90/90/90 » de l'ONUSIDA afin de mettre fin au VIH. Cet objectif, qu'a appuyé la ministre fédérale de la Santé du Canada, Mme Jane Philpott, prévoit que d'ici 2020 :

- 90 % des personnes vivant avec le VIH connaîtront leur statut VIH;
- 90 % de toutes les personnes diagnostiquées séropositives recevront un traitement antirétroviral soutenu; et
- 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral atteindront la suppression virale.

« Nous incitons tous les intervenants canadiens désireux de mettre fin à l'épidémie du VIH à appuyer la Déclaration de consensus canadien », signale Glenn Betteridge, responsable des politiques au Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CTAC) – l'un des trois organismes nationaux à la tête de l'initiative de consensus canadien. « Le temps est venu de collaborer et de promouvoir une intégration et une innovation rehaussées, dans les politiques et les programmes, afin de mieux soutenir les personnes tout au long du continuum des services de prévention et de traitement du VIH. »

La santé et les droits de la personne : des enjeux centraux

En dépit des importants progrès scientifiques et médicaux des dernières années, l'épidémie de VIH affecte encore de manière disproportionnée les personnes marginalisées socialement et économiquement, au Canada – notamment les gais, bisexuels, bispirituels et les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes transgenres, les personnes qui utilisent des drogues, les personnes autochtones, les personnes originaires de pays où le taux d'infection par le VIH est élevé, les personnes des communautés africaines, caraïbéennes et noires ainsi que les nouveaux arrivants au Canada aux prises avec des défis en raison de leur statut d'immigrant. Les femmes rencontrent des défis additionnels en raison des inégalités de genre qui sont entrelacées dans la société canadienne

La Déclaration de consensus canadien prône une réponse complète, holistique, dirigée par la communauté et combinant le traitement et la prévention du VIH, dans une perspective de santé et de droits de la personne.

Les principes et engagements de la Déclaration de consensus incluent :

- **Éliminer les obstacles à l'accès aux traitements.** Les obstacles que rencontrent des personnes vivant avec le VIH dans l'accès à des médicaments antirétroviraux pour traiter le VIH devraient être reconnus et abordés de manières qui soient propices à l'équité en santé pour les populations spécifiques affectées de façon disproportionnée par le VIH;
- **Offrir l'accès à une gamme d'options de dépistage du VIH et d'approches à la prestation de services,** y compris l'offre systématique de dépistage. Les personnes qui demandent à être dépistées pour le VIH ne devraient pas se voir refuser ce dépistage et le counseling sur le VIH pour des motifs déraisonnables;
- **Accroître l'accessibilité de la PrEP et de la PPE.** L'accès à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) pour les personnes à risque élevé de contracter le VIH et l'accès à la prophylaxie post-exposition (PPE) pour les personnes ayant été potentiellement exposées au VIH sont des composantes essentielles de la prévention du VIH; et
- **Fournir des services de formation et de développement professionnels.** L'éducation professionnelle sur la PrEP et la PPE devrait être fournie à l'ensemble des fournisseurs de soins de santé, de services psychosociaux et d'autres services de soutien dont le rôle est pertinent à l'accès à la PrEP et à la PPE, à leur prescription et au soutien pour l'observance.

« Rehausser la sensibilisation aux options de traitement et de prévention du VIH est crucial à l'atteinte des objectifs 90/90/90 », dit Tim Rogers, directeur de l'échange des connaissances chez CATIE. « La santé des personnes est mieux protégée et promue lorsqu'elles ont la possibilité de prendre des décisions pleinement éclairées et libres, au sujet de leurs soins médicaux. Les principes énoncés dans la Déclaration de consensus canadien peuvent aider à faire en sorte que les personnes reçoivent l'information dont elles ont besoin. »

On peut appuyer la Déclaration de consensus canadien à hivconsensusvih.ca. « Nous invitons tous les intervenants impliqués dans la réponse au VIH au Canada à devenir signataires afin d'y exprimer leur appui », affirme Bob Leahy, rédacteur en chef de PositiveLite.com. « Il est temps que nous franchissions collectivement la frontière artificielle entre le traitement et la prévention du VIH, les soins de santé traditionnels et le soutien communautaire, les droits de la personne et la santé publique, et les personnes séronégatives et celles vivant avec le VIH. »

Médias :

Prière de communiquer avec : Jim Pollock, directeur, Communications, CATIE; 1-800-263-1638, poste 268; jpollock@catie.ca

Pour consulter le texte intégral de la Déclaration de consensus canadien : hivconsensusvih.ca

POUR LES PARTICIPANTS À SIDA 2016 À DURBAN, AFRIQUE DU SUD

Présentation par affiche de la Déclaration de consensus canadien :
mercredi 20 juillet 2016, 12 h 30 – 14 h 30 [Abrégé WEPED443]

Discussion informelle sur la Déclaration de consensus canadien :
jeudi 21 juillet 2016, 15 h 00 – 16 h 00, Pavillon du Canada, *Relever le défi*

La Déclaration de consensus canadien sur les bienfaits de santé et de prévention associés au dépistage du VIH et aux médicaments antirétroviraux contre le VIH a été préparée par CATIE, CTAC et PositiveLite.com avec la contribution de leaders, d'organismes communautaires et de membres de la communauté s'intéressant à la réponse au VIH au Canada.